



Article 29 de la loi 2019-1147 relative à l'énergie et
au climat juin 2024

A. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

A.1. Résumé de la démarche

Athymis Gestion est impliqué dans l'ESG depuis 2017 et le premier fonds ESG « Athymis Better Life ». En outre, les autres fonds de titres vifs Athymis Millennial, Athymis Millennial Europe et Athymis Industrie 4.0 sont soumis à une démarche d'intégration ESG.

Ainsi Athymis Gestion a pour objectif :

- Privilégier les émetteurs soucieux de leur responsabilité sociétale

L'ensemble des sociétés dans lesquelles sont investis ces fonds fait l'objet d'une analyse ESG et d'une notation de chacune de leurs parties prenantes (Salariés, Fournisseurs, Clients, Actionnaires, Environnement). Ce travail repose sur de multi sources. En premier lieu MSCI, mais également Glassdoor, les publications de brokers, d'ONG ainsi que la presse. Pour éviter certains risques financiers dus à une mauvaise gestion des enjeux ESG.

- Exclure certaines entreprises

L'analyse ESG d'Athymis Gestion la conduit à exclure des sociétés dont les produits et / ou services lui semblent nocifs pour l'humanité car impliquées pour plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans la production ou la vente de tabac, la pornographie, ou l'extraction de charbon (vérification pré-trade effectuée par chaque gérant).

En ligne avec les conventions d'Ottawa (1997) et d'Oslo (2008), tout investissement direct est exclu dans les sociétés qui fabriquent, vendent, stockent et transfèrent des bombes à sous-munitions et mines antipersonnel, et ce, dès le 1er euro de chiffre d'affaires.

- Améliorer le positionnement ESG

Calculer les notes ESG et l'empreinte carbone de nos portefeuilles avec pour objectif une note ESG supérieure et une empreinte carbone inférieure à celle d'un point de référence reflétant l'univers d'investissement des fonds.

Les fonds Athymis Milennial, Athymis Trendsetters Europe, Athymis Industrie 4.0, Athymis Better Life et Athymis Pareturn Global Flex intègrent tous des critères ESG dans leur processus de sélection de valeurs.

A.2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

Athymis Gestion produit un rapport ESG mensuel qui repose sur des indicateurs précis afin de garantir la conformité continue des fonds à la politique ESG. Les résultats des reportings sont partagés sous forme de fiche qui est mise à la disposition des parties prenantes. Ces reportings ne sont pas publics. Les émissions carbone sont quant à elle fournies chaque mois sur le reporting financier des fonds. Tous les ans, Athymis Gestion rédige un compte rendu de sa politique d'engagement actionnariale. Les informations détaillées en termes d'intégration des critères ESG peuvent être trouvées dans le Code de Transparence, disponible sur le site Internet d'Athymis Gestion.

L'ensemble des documents propres aux OPCVM concernés explique la méthodologie utilisée et leurs résultats pour chaque année civile.

A.3. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci.

Athymis Gestion est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies depuis 2019. Les six Principes pour l'Investissement Responsable sont un ensemble de principes d'investissement volontaires qui proposent un éventail d'actions possibles afin d'incorporer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les pratiques d'investissement. Ces Principes ont été développés par des investisseurs sous la conduite des Nations Unies (ONU).

Athymis Gestion est adhérent à l'Association Française de la Gestion Financière (AFG), qui œuvre pour le développement de l'ISR, publie des guides professionnels et réalise des enquêtes de place sur ces sujets et porte la voix des gestionnaires d'actifs auprès des régulateurs.

De plus le fonds Athymis Better Life est un fonds de partage : 2% de son CA est reversé à des associations.

A.4. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

Au 31 décembre 2023, 72% des encours de la gestion collective prennent en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance et sont classés article SFDR 8.

B. Moyens internes déployés par l'entité

Athymis Gestion s'appuie sur le fournisseur externe MSCI avec deux services :

- MSCI ESG Ratings – Equities : les analystes de MSCI évaluent l'exposition aux risque ESG et la gestion de ces risques pour plus de 6400 sociétés et attribue un score ESG allant de 0 à 10, également disponible sous forme de rating de AAA à CCC
- MSCI Climate Change Métrics : fournis les émissions de carbone, exposition aux énergies fossiles.
- MSCI ESG Controversies : identifie les entreprises impliquées dans des controverses importantes sur les thèmes ESG.

Athymis Gestion mobilise également des moyens humains suivants pour déployer sa gestion ESG :

- Guillaume Gandrille, Gérant de portefeuille et responsable ESG, 8 ans d'expérience dans la gestion de fonds ESG.

Il est accompagné dans sa fonction par :

- Adrien Martin, Secrétaire Général et responsable des risques, sur les sujets de réglementation ESG et des respects des engagements ESG des fonds
- Le middle office pour la production des reportings et le contrôle continue

L'ensemble de l'équipe de gestion est en charge de la gestion des fonds ESG.